

Reconnaitre l'Etat palestinien

Le 24 septembre 2010, le président américain Barack Obama s'exprimait devant l'Assemblée Générale des Nations Unies et proposait de « *revenir l'année prochaine avec un accord qui amènera un nouvel Etat membre aux Nations Unies, un Etat palestinien indépendant et souverain, qui vive en paix avec Israël* ». L'échéance de la nouvelle Assemblée générale approche et la perspective d'un accord négocié entre Palestiniens et Israéliens a disparu.

Le 15 avril dernier, le Quartet (Etats-Unis, UE, Russie et ONU), devait en effet se réunir pour tenter une relance du processus de paix. Au vu de l'incapacité des Etats-Unis à exercer une quelconque pression sur Israël afin qu'il accepte le minimum requis pour reprendre les négociations – c'est-à-dire le gel de la colonisation et un agenda précis sur les questions du statut final : frontières et souveraineté, Jérusalem, les réfugiés, l'eau et la sécurité -, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne s'apprêtaient alors à émettre une déclaration ferme contre la colonisation. Les Etats-Unis ont fini par annuler la réunion avec pour seule explication que « *ce n'était pas le bon moment* ». Ce sont également les Etats-Unis qui, en février, se sont opposés à une résolution présentée au Conseil de sécurité des Nations Unies visant à condamner la colonisation, justifiant leur veto par le fait que seule une solution négociée pouvait mettre un terme au conflit.

Ces ajournements successifs des négociations permettent par ailleurs à une colonisation israélienne intensive et continue de se poursuivre impunément dans les Territoires palestiniens occupés.

Dans une région en mutation, la résolution du conflit israélo-palestinien apparaît aujourd'hui comme une urgence. Or, depuis la feuille de route émise en 2002 par le Quartet, le processus de paix, maintes fois réactivé, n'a permis d'obtenir aucun résultat tangible. La reconnaissance de l'Etat palestinien semble l'alternative la plus judicieuse aujourd'hui.

D'une part, une telle mesure est soutenue depuis quelques mois par un effort diplomatique important de l'Autorité palestinienne. De nombreux Etats latino-américains ont d'ores et déjà reconnu la Palestine comme « un Etat libre et indépendant à l'intérieur des frontières de 1967 ». A ceux-là s'ajoutent les 94 Etats qui avaient déjà reconnu l'Etat palestinien, suite à la déclaration d'indépendance à Alger en 1988 par le Conseil national palestinien. Parmi ceux-ci, neuf sont des membres de l'UE¹.

D'autre part, reconnaître à la Palestine un caractère étatique lui donnera accès à tous les instruments de la communauté internationale. En particulier, l'Etat palestinien jouira de frontières reconnues (la ligne d'armistice de 1949 ou ligne verte) et disposera ainsi de plus d'outils afin de faire face aux pressions d'Israël visant à maintenir les colonies israéliennes à Jérusalem-Est ou en Cisjordanie.

Dans la poursuite d'une paix durable au Proche-Orient, il est en outre illusoire de penser qu'une Palestine affaiblie politiquement serait un atout pour la paix. C'est uniquement en reconnaissant la souveraineté de la Palestine et en donnant à ses autorités politiques la capacité de faire jeu égal avec leurs homologues israéliens, qu'une paix juste et acceptable pourra s'établir dans la région.

Pour toutes ces raisons, **nous, organisations de la société civile belge, appelons la Belgique et l'UE à prendre leurs responsabilités et à adopter dès maintenant une**

¹ Autriche, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Hongrie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie.

position forte en reconnaissant l'Etat palestinien dans les frontières d'avant la guerre de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous soulignons néanmoins que la reconnaissance de l'Etat palestinien ne pourrait être un but en soi. Elle doit nécessairement s'accompagner de mesures concrètes afin de contraindre Israël à respecter le droit international et l'ensemble des résolutions des Nations Unies reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. En effet, le maintien de l'occupation, de la colonisation et leurs conséquences empêcheraient toute indépendance réelle, voire toute viabilité d'un Etat palestinien respectant les Droits de l'Homme et les principes démocratiques.

Signataires

11.11.11
ABVV/ FGTV
ACW
Amis du Monde diplomatique Belgique
Artistes contre le Mur asbl
Association Belgo-Palestinienne WB
Association Culturelle Joseph Jacquemotte
Broederlijk Delen
Centrale Générale FGTV
CNAPD
CNCD-11.11.11
CSPP – Ottignies
Etopia solidarité internationale - Watermael-Boitsfort
Femmes prévoyantes socialistes
Forum Nord Sud asbl
Fos -socialistische solidariteit
Génération Palestine Belgique
Groupe Proche-Orient Santé
Hope-Espoir-Hoop
Intal
Justice et Paix
Links Ecologisch Forum / Forum Gauche Ecologie
MOC
Parti communiste Wallonie-Bruxelles
Pax Christi Vlaanderen
Pax Christi Wallonie-Bruxelles
PJPO - Brabant Wallon
PJPO - Ittre
PJPO - Mazerine
PJPO - Nivelles
Présence et Action Culturelles
Service Civil International
Solidarité mondiale - Wereldsolidariteit
Solidarité Socialiste
Union des Progressistes Juifs de Belgique
Vie Féminine
Vrede vzw